

TDDO — Transition Durable & Digitale des Organisations

Évaluation des Propriétés — Secteur Agro-Industriel

Master PI2A — Université de Bordeaux | Rémy Juston-Coumat 2025-2026

88/100

Score Global TDDO

Cette proposition est très pertinente et bien structurée, répondant à des enjeux cruciaux de conformité réglementaire et de durabilité dans le secteur agro-industriel. Elle intègre efficacement les exigences de la CSRD et d'EGalim, tout en proposant des mécanismes incitatifs pour les agriculteurs. L'approche est holistique, couvrant les aspects environnementaux, sociaux et de gouvernance de la chaîne de valeur agricole.

Proposition soumise

Auteur : wissam bougherara — université de bordeaux

Email : wissam.bougherara@etu.u-bordeaux.fr

Date : 26 février 2026

Axe principal : Conformité Réglementaire

Titre :

Créer un programme "Partenaire Durable" pour les agriculteurs et renforcer la conformité EGalim

Description :

Le modèle économique de Vaiana repose sur des contrats pluriannuels avec des céréaliers français une base déjà alignée EGalim 2 par la sanctuarisation des MPA (Matières Premières Agricoles). Cependant, la conformité réglementaire seule ne suffit plus : la CSRD exige via ESRS S2 de reporter sur les conditions, la rémunération et le bien-être des travailleurs de la chaîne de valeur. Les distributeurs GMS et bio demandent de plus en plus des justificatifs de durabilité fournisseurs pour maintenir le référencement, comme l'illustre le cas de la fromagerie des Pâtures du Périgord dans le manuel TDDO.

La proposition consiste à créer un "Score Partenaire Agriculteur Vaiana" composé de 10 critères mesurables : rémunération vs indicateurs Idele, certification HVE ou AB, IFT, pratiques de préservation des sols, délais de paiement. Une prime de durabilité de +3 % sur le prix plancher sera accordée aux agriculteurs dépassant 7/10. Les équipes achats seront formées aux règles EGalim 3 : date butoir du 1er mars, procédure médiateur en cas de pression post-négociation, sanctuarisation des MPA dans les CGV envoyées au 1er novembre. Des visites terrain annuelles chez 100 % des agriculteurs partenaires seront instaurées avec grille d'audit documentée. Le pourcentage de rémunération des agriculteurs vs indicateurs Idele sera publié dans le rapport de durabilité ESRS S2.

Évaluation par axe TDDO

RSE & ESG

90/100 — EXCELLENT

La proposition adresse directement les piliers E (HVE/AB, IFT, sols) et S (rémunération, bien-être des travailleurs via ESRS S2) de l'ESG. L'intégration d'une prime de durabilité et la publication des indicateurs de rémunération démontrent un engagement fort. L'initiative de visites terrain annuelles et d'audits renforce la gouvernance et la transparence, réduisant le risque de greenwashing par des données vérifiées.

Points forts :

- ' Prise en compte explicite des piliers E et S de l'ESG.
- ' Mise en place d'un mécanisme incitatif (prime de durabilité) pour les agriculteurs.
- ' Engagement pour la transparence via la publication d'indicateurs de rémunération.
- ' Réduction du risque de greenwashing par des audits et un score basé sur des critères mesurables.

Points à améliorer :

- !' Pourrait expliciter davantage les critères de gouvernance (G) au-delà de la transparence des rémunérations, par exemple l'éthique des affaires dans les relations fournisseurs ou la lutte anti-corruption.

Conformité Réglementaire

95/100 — EXCELLENT

La proposition est très solide sur cet axe, abordant de front les exigences de la CSRD (ESRS S2) et les évolutions d'EGalim 3. La mention des distributeurs GMS et bio souligne une compréhension des pressions du marché. La formation des équipes achats et la sanctuarisation des MPA dans les CGV sont des mesures concrètes et essentielles pour la conformité. La publication dans le rapport de durabilité ESRS S2 est une excellente pratique.

Points forts :

- ' Intégration directe des exigences CSRD (ESRS S2) et EGalim 3.
- ' Formation des équipes achats aux nouvelles règles EGalim.
- ' Sanctuarisation des MPA dans les CGV et respect des délais légaux.
- ' Réponse proactive aux demandes de durabilité des distributeurs.

Points à améliorer :

- !' Assurer que le 'Score Partenaire Agriculteur Vaiana' est auditable par un tiers indépendant pour renforcer la crédibilité vis-à-vis de la CSRD.

Transformation Digitale

75/100 — SATISFAISANT

Bien que l'axe principal ne soit pas le digital, la proposition intègre implicitement des aspects numériques. La collecte et la publication de données pour le 'Score Partenaire Agriculteur' et le rapport ESRS S2 nécessiteront des outils numériques robustes. La traçabilité des données de rémunération et des pratiques agricoles pourrait bénéficier de solutions digitales. Cependant, l'usage d'IA ou de frugalité numérique n'est pas explicitement mentionné.

Points forts :

- ' Collecte et gestion de données pour le score et le reporting, nécessitant des outils numériques.
- ' Potentiel de digitalisation de la traçabilité des pratiques agricoles et des paiements.

Points à améliorer :

- !' Explorer l'usage d'IA pour l'analyse des données agricoles ou la prédiction des rendements/impacts.
- !' Considérer la frugalité numérique dans la gestion des données collectées (ex: Edge AI pour les capteurs agricoles).
- !' Mettre en place une plateforme digitale pour le suivi des critères du 'Score Partenaire Agriculteur'.

En se basant sur des contrats pluriannuels avec des céréaliers français et en renforçant les pratiques durables, Vaiana contribue directement à la résilience et à la souveraineté alimentaire. La valorisation des pratiques agricoles locales et durables (HVE, AB, sols) favorise une agriculture plus autonome et moins dépendante des intrants extérieurs. Le soutien à la rémunération des agriculteurs est un pilier fondamental de la souveraineté alimentaire.

Points forts :

- ' Soutien aux agriculteurs français et à la production locale.
- ' Renforcement de la résilience de la chaîne d'approvisionnement via des contrats pluriannuels.
- ' Incitation à des pratiques agricoles plus durables (HVE, AB, sols) qui réduisent les dépendances.
- ' Amélioration de la rémunération des agriculteurs, pilier de la souveraineté alimentaire.

Points à améliorer :

- !' Pourrait explorer la diversification des cultures chez les partenaires pour réduire la vulnérabilité aux aléas climatiques ou de marché.

Points de réflexion à approfondir

1. Comment le 'Score Partenaire Agriculteur Vaiana' sera-t-il communiqué aux agriculteurs et utilisé pour un dialogue constructif ?
2. Quels sont les mécanismes de vérification des données fournies par les agriculteurs pour le score, au-delà des visites annuelles ?
3. Comment Vaiana compte-t-elle gérer l'intégration des données du score et des indicateurs ESRS S2 dans son système d'information existant ?
4. La prime de 3% est-elle suffisante pour inciter un changement significatif de pratiques pour les agriculteurs moins performants ?
5. Comment Vaiana prévoit-elle d'anticiper les futures évolutions réglementaires au-delà d'EGalim 3 et de la CSRD actuelle ?

Recommandations concrètes

- Développer une plateforme digitale pour la collecte, le suivi et la visualisation des données du 'Score Partenaire Agriculteur', facilitant le reporting ESRS S2.
- Intégrer des objectifs de réduction d'empreinte carbone (GES scope 3 agricole) dans les critères du score, en lien avec ESRS E1.
- Mettre en place un groupe de travail avec les agriculteurs partenaires pour co-construire et ajuster les critères du score, favorisant l'adhésion.
- Explorer des partenariats avec des organismes de certification ou des experts agricoles pour valider les pratiques sur le terrain et renforcer la crédibilité du score.
- Évaluer l'impact financier de la prime de durabilité et son potentiel d'augmentation progressive pour maximiser l'incitation.

Risques & Non-conformités identifiés

- Risque de charge administrative excessive pour les agriculteurs dans la collecte des données pour le score, pouvant freiner l'adhésion.
- Risque de perception de 'flicage' si les visites terrain et audits ne sont pas menés de manière collaborative et transparente.
- Risque de non-conformité si les données publiées pour ESRS S2 ne sont pas vérifiables ou auditées par un tiers indépendant.
- Risque que la prime de 3% soit jugée insuffisante par certains agriculteurs pour justifier les efforts supplémentaires en matière de durabilité.
- Risque de décalage entre les attentes des distributeurs en matière de durabilité et les capacités réelles des agriculteurs à y répondre rapidement.

Prochains pas recommandés

- 1 Détailler les 10 critères du 'Score Partenaire Agriculteur Vaiana' avec des seuils et des méthodes de mesure claires et des pondérations.
- 2 Élaborer un plan de formation détaillé pour les équipes achats sur EGalim 3 et les enjeux de durabilité.
- 3 Concevoir une grille d'audit standardisée pour les visites terrain annuelles, axée sur les critères du score.
- 4 Identifier les outils numériques nécessaires pour la gestion des données du score et le reporting CSRD/ESRS.
- 5 Lancer un projet pilote avec un échantillon d'agriculteurs partenaires pour tester le score et recueillir leurs retours.

Sources à consulter

EUR-Lex — Pour les directives CSRD (2022/2464) et les standards ESRS (notamment S2).
<https://eur-lex.europa.eu>

ADEME — Pour les indicateurs environnementaux liés aux pratiques agricoles (sols, IFT) et la mesure de l'empreinte carbone.
<https://www.ademe.fr>

INRS — Pour les aspects de santé et sécurité au travail des agriculteurs, pertinents pour ESRS S2.
<https://www.inrs.fr>

Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire — Pour les informations sur EGalim et les indicateurs Idele.
<https://agriculture.gouv.fr>

GRI Standards — Bien que la CSRD soit le cadre principal, les GRI fournissent une base solide pour la matérialité d'impact et les indicateurs sociaux.
<https://www.globalreporting.org>

